

En 2020, l'île de Marie-Galante sera 100% autonome en énergie renouvelable

CNR va présenter à la COP 22 son projet innovant de transition énergétique pour faire de Marie Galante une île autonome en électricité, avec une production exclusivement renouvelable. Un projet fait avec et pour les territoires, la communauté de communes de Marie-Galante en l'occurrence.



TETU Stéphanie

Véritable perle des Antilles, Marie-Galante va devenir plus paradisiaque qu'elle ne l'est déjà pour ses 11 000 habitants et les touristes. CNR (la Compagnie Nationale du Rhône), premier producteur français d'énergie 100 % renouvelable, va rendre l'île complètement autonome grâce à un « mix électrique » totalement renouvelable tout en développant la mobilité électrique décarbonée. En 2020, elle n'aura plus à importer de l'électricité alors qu'aujourd'hui plus de deux tiers de ses besoins sont fournis par de l'électricité à plus de 85% carbonée produite dans des centrales thermiques en Guadeloupe et acheminée par un câble sous-marin. Elisabeth Ayrault, présidente-directrice générale de CNR, va présenter ce projet le 14 novembre à la COP 22 à Marrakech. Elle interviendra lors de la conférence « énergie pour les îles » organisée par la Direction Générale de l'Energie de la Commission européenne particulièrement intéressée par cette expérimentation qui pourrait servir de modèle pour la transition énergétique des territoires insulaires en Europe et dans les Caraïbes.

Un enjeu clé: équilibrer parfaitement production 100% renouvelable et consommation

En France, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte a défini un objectif d'autonomie pour les départements d'outre-mer à l'horizon de 2030. Mais à Marie-Galante, tout sera

en place avec 10 ans d'avance. En effet, le ministère de l'Environnement, de l'Energie et la Mer, ainsi que le ministère du Logement et de l'Habitat durable ont lancé en mars dernier plusieurs projets de « démonstrateur industriel pour la ville durable ».

« Notre projet est le seul à avoir été sélectionné pour un territoire insulaire, explique Vincent Piron, directeur de projets EnR et smart grid à CNR. Pour le volet énergie et mobilité électrique que nous pilotons, nous avons constitué un partenariat avec la communauté de communes de Marie-Galante et le cabinet Maryse COPPET. Il en résulte un projet doublement innovant, d'abord en termes de gouvernance, grâce à ce partenariat public-privé, et ensuite sur le plan technologique. Le photovoltaïque et l'éolien sont des énergies variables soumises à l'aléa météorologique. Quand il y aura du soleil, nous produirons plus d'énergie que nous en consommerons. Nous allons la stocker dans des batteries et en produisant de l'hydrogène vert qui sera reconverti en électricité en période de forte consommation et de faible production par une pile à combustible. L'enjeu clé consiste à équilibrer parfaitement la production 100% EnR et la consommation. Nous mettrons ainsi en œuvre un système d'information, une « centrale virtuelle », capable de gérer les flux d'électricité nécessaires à la sécurité de fonctionnement d'un réseau électrique intelligent. »

Un laboratoire des énergies du futur

Acteur engagé dans la transition énergétique au service des territoires, CNR a pris 9 engagements juste avant la COP 21: former les consom'acteurs de demain, associer les citoyens à ses projets, être un laboratoire des énergies du futur, partager son modèle en France et à l'international... Un an plus tard, elle a bien avancé dans leur réalisation et ce projet de démonstrateur en est un exemple.

« Nous allons faire la démonstration que nous pouvons atteindre ces objectifs d'autonomie énergétique grâce aux nouvelles technologies propres et à des coûts très compétitifs par rapport aux énergies polluantes, ajoute Vincent Piron. Marie-Galante est un laboratoire et nous en ferons un modèle reproductible dans d'autres îles. La loi sur la transition énergétique et l'utilisation des technologies propres fournissent l'opportunité de démontrer que le changement climatique n'est pas une fatalité. »